



Le bulletin
d'information
du centre RēSIS

SOMMAIRE :

- | | |
|---|-----|
| • Le second webinaire des professionnels utilisant la MPP ^{FR} | p.1 |
| • Hommage à Jonathan Destin | p.2 |
| • Un guide de formation pour accompagner le programme pHARe | p.3 |
| • <i>Il n'est pas tout blanc !</i> En finir avec un préjugé | p.4 |
| • Le programme du colloque du 19 octobre 2022 | p.5 |
| • Les activités du centre RēSIS | p.6 |

Le second webinaire des professionnels utilisant la MPP^{FR}

L'an dernier nous étions près de 300 professionnels réunis en webinaire pour échanger autour de notre pratique de la MPP^{FR}. Nous renouvelons cette année l'expérience en souhaitant être aussi nombreux.

Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur le bilan du programme pHARe, particulièrement la constitution des équipes ressources dans les établissements.

Les ateliers permettront d'examiner les questions suivantes :

- L'accompagnement des victimes,
- Le sexting,
- Les difficultés liées à la sanction,
- L'application des principes de la MPP^{FR} au traitement des classes dites difficiles.

On trouvera dans ce bulletin le programme de ce colloque. Il est possible de s'inscrire dès maintenant et de choisir son atelier.

Mercredi 19 octobre 2021 de 14 à 18 heures

WEBINAIRE FRANCOPHONE

DES PROFESSIONNELS UTILISANT LA MPP^{FR}

[Inscription gratuite et choix des ateliers](#)

Hommage à Jonathan Destin

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de Jonathan Destin, le 20 août dernier. Il nous a semblé que le meilleur hommage que nous pouvions lui rendre était de lui laisser la parole au travers d'un extrait de son témoignage.



J'avais 16 ans, je n'en pouvais plus. De l'école, des autres. Depuis des mois ils me demandaient toujours plus d'argent. J'étais en troisième, au lycée Vertes-Feuilles, à Saint-André, près de Marquette. Ça ne s'arrêtait jamais. Ceux-là, en plus, ils étaient grands. Ils avaient au moins vingt ans. Je revenais du collège, il devait être midi et demi. Je n'étais plus très loin de chez moi, je venais de la place de la Mairie. Je ne les avais pas vus, je pense qu'ils étaient cachés derrière des voitures. Je les connaissais bien, si je les avais repérés avant, j'aurais pu m'enfuir. Mais là...

J'ai toujours eu peur de les voir. Qu'ils me réclament encore des sous. Quand ils se sont lancés sur moi, je me suis retourné pour courir, mais l'un des trois garçons a bloqué le passage. C'est une petite rue étroite, en longueur avec des grands murs de briques de chaque côté. Comme un tunnel. J'ai voulu faire marche arrière et courir en sens inverse, mais un deuxième s'est mis à l'autre bout. Un derrière moi, un devant moi, quand je les ai vus faire ça, je me suis dit : qu'est-ce qui se passe ? J'ai eu très peur. C'était trop tard. S'il y avait eu des passants, j'aurais été content, j'aurais demandé de l'aide. S'il y avait eu la police, j'aurais crié mais il n'y avait personne.

Ils ne m'ont pas cogné, ils m'ont juste mis l'arme sur la tête. Pour moi, c'était un vrai flingue, mais je n'ai pas trop fait gaffe. Quand ils me l'ont mis sur la tête, j'ai eu trop peur, j'ai pensé que c'était un vrai. Je ne sais toujours pas si c'est un vrai ou un faux. Je ne pouvais plus bouger, j'ai été bloqué. Celui qui tenait l'arme, pour moi c'était le chef. Il était un peu plus grand que moi. Ils avaient tous la même taille, ils me fixaient. Ils m'ont dit : « demain, tu ramènes 100 € ou on te fait la peau. »

La veille, j'avais essayé de me défendre. J'avais pris un canif et j'en avais égratigné deux. C'était la première fois que je ne me laissais pas faire. Ils étaient partis en courant. Le soir, j'avais même pensé qu'ils avaient eu peur de moi et qu'ils ne reviendraient plus jamais me coincer. Mais là, j'ai vraiment cru qu'ils allaient me tuer. Les jours d'avant ils m'avaient dit qu'ils avaient suivi mon père et qu'ils feraient du mal à ma famille. Je les croyais. J'aurais voulu aller à la police, mais j'avais peur qu'il me le fasse payer très cher, je pensais qu'ils

allaient faire du mal à mes parents. Ils en étaient capables. [...]

C'est le lendemain que j'ai décidé de faire ça. Quelques jours avant, j'avais vu à la télévision un reportage sur un adolescent qui s'était immolé par le feu. Il était mort de ses brûlures, c'était en France, ça m'a frappé. Comme je savais qu'il en était bien mort, j'ai décidé de faire la même chose. Ça ne m'a pas fait peur, parce que je me disais qu'il fallait que ça s'arrête. Je ne pouvais plus vivre comme ça. La mort ne me faisait plus peur. Je me disais qu'avec toute la douleur que j'endurais depuis plus de deux ans, le feu qui ne dure que quinze minutes, c'était ce qu'il me fallait.

J'avais pensé aussi aux médicaments et aussi à beaucoup d'autres façons. J'avais songé à l'électricité. Me jeter d'un pont où passe la chemin de fer et les TGV. J'y avais bien réfléchi et j'étais même allé voir les possibilités près de la gare de Lille-Flandres ou, justement, il y a un pont. Je me voyais sauter sur les lignes à haute tension. J'avais entendu dire qu'on était directement électrocuté. Mais il ne fallait pas rater les lignes. Et je n'étais pas très sportif.

Depuis un an au moins je cherchais une solution pour mourir. Sur internet, je parcourais les sites sur le sujet qui expliquaient comment faire pour se suicider. Cela semblait facile et je les avais trouvés en tapant juste : « comment se suicider ». Sur certaines vidéos de YouTube, on voyait des gens qui avaient sauté d'un pont et qui étaient morts électrocutés. J'avais en tête de choisir le moyen le plus efficace. [...]

Je pensais tous les jours au suicide. Le soir surtout quand j'étais tout seul dans ma chambre et la journée aussi, quand je me faisais embêter à l'école, frapper, racketter, traiter de gros, de bon à rien. Pour moi la mort, c'était le calme, ne plus rien faire, ne plus se faire embêter... la liberté. Disparaître, ça ne me faisait rien sauf que je pensais beaucoup à ma famille. Je savais que j'allais leur faire de la peine, ils m'aimaient. Et peut-être que c'était mieux de mourir, pour un fils aussi nul dans la vie. Je me disais que pour moi ce serait la liberté, plus d'école, plus d'insultes, plus de coups...

Jonathan Destin, *Condamné à me tuer*, Propos recueillis par Marie-Thérèse Cuny, J'ai Lu, 2015.

Un guide de formation pour accompagner les équipes dans la mise en œuvre du programme pHARe

Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier ont rédigé un ouvrage pour aider les équipes à développer dans les établissements les différentes parties du programme pHARe :

- La mise en œuvre de la Méthode de la préoccupation partagée,
- La formation des ambassadeurs,
- La sensibilisation des élèves.

Il sera en librairie à partir du mois de janvier 2023. [Benoît Galand](#) nous fait l'honneur d'une préface.

Sommaire de l'ouvrage :



1^{re} partie : Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

- Les premières recherches sur le harcèlement scolaire
- Comment définir le harcèlement scolaire ?
- Le rôle joué par le groupe
- Pas de profils types !
- Que faire face au sexting ?
- Le rôle des adultes

2^e partie : La méthode de la préoccupation partagée MPP^{FR}

- Comment mettre en place la méthode MPP^{FR} ?
- La rencontre avec la cible
 - À privilégier et à proscrire
- La rencontre avec les intimidateurs
 - Installer une relation d'autorité
 - À privilégier et à proscrire
- La rencontre avec les parents
- Des phases de suivi
- Le cyberharcèlement et la MPP^{FR}
- Les protocoles : Former et informer
- La question de la sanction

3^e partie : Former des ambassadeurs

- Le rôle des ambassadeurs
- Repérer les signes et prévenir les adultes
- Soutenir les victimes / leur venir en aide
- Sensibiliser tous les élèves
 - Les effets bénéfiques
 - Les difficultés
 - Comment les surmonter ?

4^e partie : Animer des séances de sensibilisation avec les élèves

- Les difficultés liées à la prévention
- Comment surmonter ces difficultés ?
- À travers la littérature
- À l'aide des sciences

Il n'est pas tout blanc ! En finir avec un préjugé **par Marie Quartier**



On s'étonne souvent de la difficulté des victimes à parler de leur situation. L'un des mots d'ordre des campagnes contre le harcèlement scolaire n'est-il pas « il faut en parler » ? Or, l'une des raisons majeures du silence des élèves cibles réside dans leur crainte du jugement que l'on portera sur leurs propres actes. En effet, on attend d'une victime qu'elle soit sans faute, sans quoi on doutera de son statut de victime. Cet étrange raisonnement est sans doute lié à ce que René Girard désignait comme l'un des stéréotypes de la persécution, à savoir la tendance que nous avons tous à attribuer à la personne qui souffre la responsabilité de son malheur. En vertu de ce préjugé, seule une victime parfaitement innocente peut trouver grâce à nos yeux. Pour peu qu'elle ait le moindre tort, les malheurs qui la frappent sont sa faute. Une famille nous récemment relaté la réaction qu'avait eu une fonctionnaire de police auprès de laquelle leur fille qui était allée porter plainte pour sexting : « avez-vous répondu ? », lui a-t-on demandé. A la réponse affirmative de la jeune fille, on lui a signifié l'impossibilité de porter plainte dans ces conditions. Espérons

qu'il ne s'agisse que d'un cas isolé dans le cadre d'une prise en charge policière car une telle situation est scandaleuse et a d'ailleurs débouché sur un drame. Mais dans nos établissements scolaires, combien de fois les professionnels que nous sommes n'ont-ils tendance à douter de la souffrance de l'élève victime pour peu qu'il ait réagi malencontreusement aux brimades qu'il subit ? Nous avons déjà évoqué dans un [précédent bulletin d'information](#) la situation d'une élève de 5^{ème} victime de cyberharcèlement et qui a été mise en cause par l'établissement car elle avait elle aussi envoyé des messages désagréables, ce qui avait abouti à sa déscolarisation. On oublie que la seule question à se poser pour savoir qui a besoin de notre aide et de notre soutien sans faille, c'est « qui souffre ? », ou encore « en défaveur de qui joue la disproportion des forces ? » et non « qui a fait quoi ? » ou « qui est en tort ? ». Quel médecin refuserait d'apporter ses soins à un accidenté qui a brûlé un feu rouge ? Il se peut que l'élève cible de harcèlement scolaire ait des torts. Il n'en reste pas moins une victime.

Une équipe par établissement dédiée au traitement des situations : Où en sommes-nous ?

Le centre RĒSIS est intervenu en France dans 20 académies pour participer à la mise en place d'équipes spécifiquement forcées pour traiter les situations de harcèlement scolaire. Nous présenterons lors du webinaire du 19 octobre prochain un bilan complet du nombre de professionnels formés à ce jour à la MPP^{FR} dans le cadre du programme PHARe. Huit académies nous ont, à ce jour, transmis leur bilan pour l'année 2021-2022. L'évaluation effectuée dans ce cadre confirme la grande efficacité de la méthode :

Nombre d'académies ayant communiqué un bilan	8
Nombre de situations traitées	810
Nombre de situations résolues	672
Taux de résolution	82,96%

Notons qu'une situation est considérée comme résolue lorsque la victime considère que les brimades ont cessé. Nous précisons lors du webinaire du 19 octobre quelles ont été les principales difficultés rencontrées par les équipes dans la mise en œuvre de la méthode.

LE PROGRAMME DU COLLOQUE DU 19 OCTOBRE 2022

De 14 heures à 14 heures 50 : ouverture du colloque :

De 15 heures à 16 heures 30 : 3 ateliers thématiques :

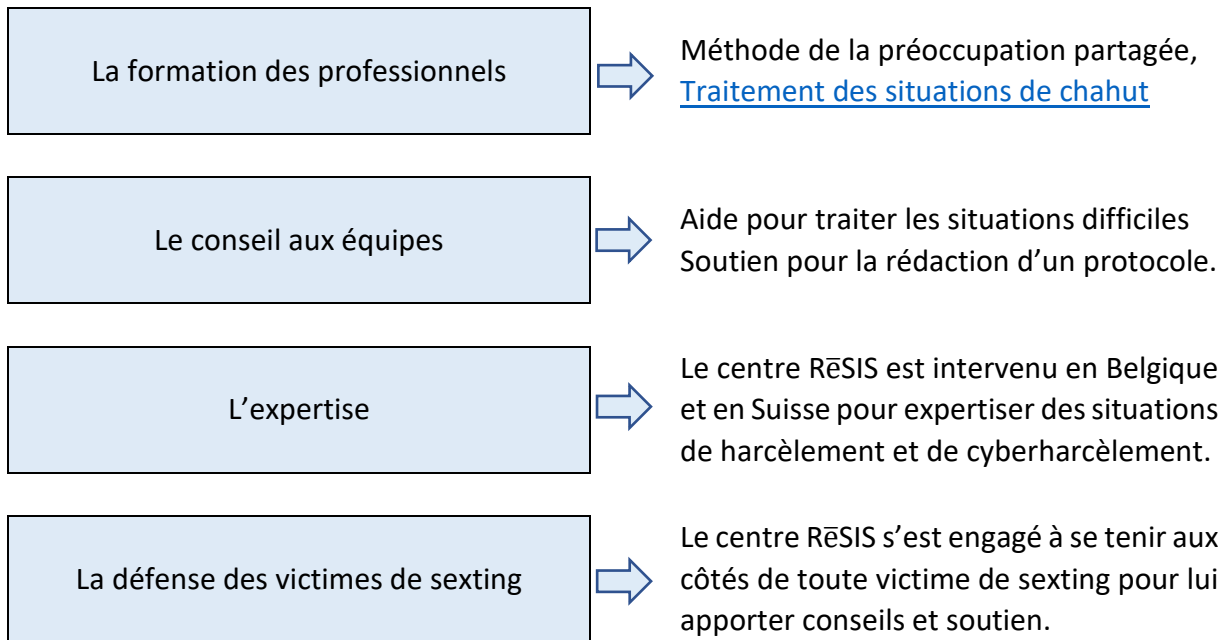
Atelier 1 : L'accompagnement de l'élève cible	⇒	Comment aller plus loin dans l'accompagnement de l'élève cible ? Au-delà du protocole de 15 jours et de la relation d'alliance, comment aider l'élève à évoluer dans ses propres comportements ?
Atelier 2 : La question de la sanction Le problème des <i>classes difficiles</i>	⇒	Pourquoi la MPP ^{FR} est-elle une approche non blâmante ? Quand la sanction s'avère-t-elle nécessaire ? Comment intervenir auprès des intimidateurs et de la victime lorsqu'une sanction a été prononcée ? Comment peut-on s'inspirer de la MPP ^{FR} pour traiter les situations de classes difficiles ou de chahut scolaire ?
Atelier 3 : Comment traiter les situations de sexting ?	⇒	Quelle prévention ? Comment venir en aide à la victime ? Comment lui assurer des soutiens au sein de l'établissement ? Comment intervenir auprès des autres élèves ? Comment éviter les phénomènes de mobbing en direction des victimes ? Quelles sont les principales erreurs à éviter ?

De 16 heures 45 à 18 heures : synthèse des ateliers et conclusion du colloque

[S'inscrire au colloque et choisir son atelier](#)

LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS

Créé en 2019 par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, le centre RĒSIS intervient en France, en Belgique, en Suisse et dans les lycées français de l'étranger dans les domaines suivants :



POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



centreresis@gmail.com

Centre RĒSIS Belgique



centreresis.belgique@gmail.com

Centre RĒSIS Suisse



centreresis.suisse@gmail.com

Centre RĒSIS Maroc



centreresis.maroc@gmail.com

